

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SEPTMONCEL LES MOLUNES

2024 / 069

Afférents au Conseil : 19

En exercice : 16

Présents : 11

Absents excusés : 3

Absents : 2

Date de convocation :

22/11/2024

Date d'affichage :

29/11/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit novembre
A 20 heures 15

Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de séances, sous la présidence de Mr Raphaël PERRIN ; Maire

Tous les conseillers présents à l'exception de :

Absents excusés :

Nicolas GINDRE qui donne pouvoir à Alain MOYAT

Yanis LAHSINI qui donne pouvoir à Charline GROSSIORD

Samuel VERNEREY qui donne pouvoir à Raphaël PERRIN

Absents :

Bénédicte DESMARIS, Sarah VUILLERMOZ

Secrétaire de séance : Eliane GRENARD

Objet : 7.10

CIMETIERE COMMUNAL
SEPTMONCEL les MOLUNES
TARIF DES CONCESSIONS
FUNERAIRES

Considérant la nécessité de réactualiser régulièrement le tarif des concessions funéraires,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité fixe les tarifs suivants à compter du 01 janvier 2025 :

N° 2024/069

➤ A l'unanimité fixe les tarifs suivants à compter du 01/01/2025 :

	30 ans	15 ans
Inhumations	500€	450€ Avenant de prolongation sur une concession existante
Cavernes	360€	

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Raphaël PERRIN